

LA SUZE SUR SARTHE

SAMEDI 2 JUILLET 2022

de 15 h à 23 h

BRIC A BRAC NOCTURNE



BUVETTES

MERGUEZ - SAUCISSES

ANDOUILLETES

ET BOURDONS CUIITS SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS ET RETOUR FICHE D'INSCRIPTION :

M. GEORGES Jean-Claude

12 rue de Foulletourte 72210 La Suze/Sarthe

06.89.72.45.65

M. DUBOIS Lucien

6 rue d'Angleterre 72210 La Suze/Sarthe

06.88.75.75.28



LA SUZE SUR SARTHE

SAMEDI 2 JUILLET 2022

BRIC A BRAC NOCTURNE

Accueil des exposants à partir de 15 h

FICHE DE RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT L'INSTALLATION
POUR LES EXPOSANTS PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : [][][][][] Ville :

Adresse mail :

PARTICULIERS (pièce d'identité)
<input type="checkbox"/> Carte d'identité
<input type="checkbox"/> Permis de conduire
N°
Délivré(e) le/...../.....
Par.....

PROFESSIONNELS
Numéro de la carte de commerce
N°
Délivré(e) le/...../.....
Par.....

LE BRIC A BRAC SE DEROULERA EN CENTRE VILLE

EMPLACEMENTS :

3 m x 3 m = 6 € l'emplacement

JE RESERVE [] EMPLACEMENT(S) A 6 € SOIT.....€

6 m x 4 m = 18 € l'emplacement

JE RESERVE [] EMPLACEMENT(S) A 18 € SOIT..... €

TOTAL..... €

TOURNEZ ET COMPLETEZ S.V.P 

PARTIE A RETOURNER AVANT LE 25 JUIN 2022
AVEC VOTRE PAIEMENT OBLIGATOIRE

Bric à brac du Comité des fêtes de La Suze sur Sarthe

REGLEMENT

- ❖ Les commerçants ambulants « restaurations, confiseries et boissons » ne sont pas acceptés. (sauf vente de glaces).
- ❖ Je participe volontairement et j'accepte l'emplacement qui me sera attribué.
- ❖ Je joins 1 chèque à l'ordre du comité des fêtes de La Suze.
- ❖ Pour les non professionnels, je complète l'attestation sur l'honneur (voir ci-dessous)
- ❖ Aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure.
- ❖ Tout emplacement non occupé à 16 h, sera obligatoirement réattribué. Le sérieux de la manifestation en dépend. **MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.**
- ❖ Vous devez laisser votre emplacement propre avant votre départ.
- ❖ Je m'engage à respecter les consignes sanitaires imposées pour le bric à brac.

Signature de l'exposant :

Le Président,
Jean-Claude GEORGES

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Samedi 2 juillet 2022

Décret n°2009-16 du 7 janvier 2009-04-07 - Arrêté du 9 janvier relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Atteste sur l'honneur à ne pas participer à plus de 2 ventes au déballage par an.

Date et signature :